

Architecte- bâtitseur: le bon filon

F Pour Joël Syne, 39 ans, le client est roi! Aussi a-t-il adhéré il y a une dizaine d'années à l'ASBL Architectes-Bâtitseurs. Il en est actuellement le président pour la province de Luxembourg. Diplômé de l'institut supérieur d'architecture Lambert Lombard de Liège, ce Liégeois s'est installé dans la commune de Gouvy en 1998. Après deux ans, il a failli tout arrêter. "Mes premières expériences professionnelles m'ont poussé à me remettre en question", souligne-t-il. "J'ai constaté qu'il y avait des problèmes de suppléments mais aussi des arrêts de chantiers, des mal façons. Il est même arrivé que des clients s'installent dans une maison où la chapen'était pas encore faite!". Il ajoute: "Je n'acceptais plus que les clients se fassent arnaquer par les entrepreneurs. J'ai reçu une publicité des architectes-bâtitseurs et j'ai tout de suite été enthousiasmé par leur approche." Pas question bien sûr de devenir membre sans suivre une formation. C'est ce que Joël a fait. Il y a vu l'occasion de se perfectionner, de se spécialiser mais aussi d'échanger des expériences. Deux fois par an, il participe à un week-end de formation avec, parmi les thèmes abordés, les bâtiments passifs et la construction durable. Le service associe les avantages de la construction "clé sur porte" à

l'approche personnalisée d'un professionnel. "L'architecte est le seul interlocuteur du client", précise Joël Syne. "Il veille personnellement à ce que tout le processus de construction se déroule parfaitement. Le deuxième atout de la formule concerne l'assurance budget et délai de construction. Il s'agit d'un véritable contrat d'assurance et pas d'un simple engagement formel." En clair, la compagnie d'assurance couvre le risque. Si le budget est dépassé, la différence est payée au prix coûtant au client.

Si le délai est dépassé, l'assurance paie un réel dédommagement pour livraison tardive. Le hic? Cette formule ne s'applique pas aux marchés publics. Dommage quand on sait qu'il n'est pas rare de voir les budgets largement dépassés et les chantiers retardés à cause de tracasseries administratives et/ou d'une mauvaise coordination entre les corps de métier. "Les marchés publics représentent 50 % de mes activités. Je ne peux gérer ces dossiers avec ma casquette d'architecte-bâtitseur. Ce serait dans l'intérêt des communes d'avoir un prix et un délai garanti. Il faut faire changer cette loi", conclut Joël Syne. Pour obtenir la liste des architectes-bâtitseurs de votre région, vous pouvez téléphoner au 0800/99.058 «

NADIA LALLEMANT



La maison Saenlue (Gouvy), une réalisation "Syne Architecture" ■



Joël Syne de Gouvy, président des architectes bâtisseurs. ■